

« Par moments, c'est difficile de croire leur parole, on ne veut pas les contrarier, alors on joue le jeu avec la personne, sinon c'est la montée de l'agressivité » (Aïcha)  
« Quand il y a quelque chose, j'informe tout de suite la famille et l'agence » (Aïcha)  
« On ne peut pas faire sans eux. (...) Ils ont une place qu'on ne peut pas remplacer » (Peggy)  
« C'est très compliqué pour nous comme pour la famille. C'est très compliqué pour eux. Nous, quand on rentre chez nous, c'est fini » (Aïcha)  
« J'arrive dans des familles où je me rends compte que les aidants sont très fatigués. Alors je prends le temps qu'il faut pour les écouter. Ça fait partie de mon métier. » (Peggy)

### La formation des auxiliaires de vie. Qu'apporte t'elle ?

Une auxiliaire de vie formée au handicap psychique saura prendre du recul face aux symptômes parfois déroutants de la maladie. Elle sera capable d'écouter et de rassurer la personne, lui montrer qu'elle souhaite l'aider tout en respectant son rythme et sa logique. Elle sera attentive aux signaux (modification des habitudes, des comportements, interruption de la prise des médicaments). Elle saura observer et alerter même si la personne dit que tout va bien.

« Avec la formation, j'ai compris qu'ils peuvent être comme ça, mais que ça ne veut pas dire qu'ils sont agressifs, ou méchants... » (Aïcha.)

« Avec la formation je prends de la hauteur par rapport à la maladie, je la vois mieux » (Augustine)

« Avant j'avais très peur. Ensuite j'ai mieux compris. Je ne comprenais pas pourquoi il était toujours enfermé dans le noir à jouer aux jeux vidéo. Je l'entendais qui parlait tout seul dans sa chambre, je l'entendais qui chuchotait, qui murmurait. Je le voyais se déplacer dans la maison comme un fantôme, il était sale, il sentait, comme un clochard. »

### UNAFAM - YVELINES

13 rue Hoche 78000 VERSAILLES

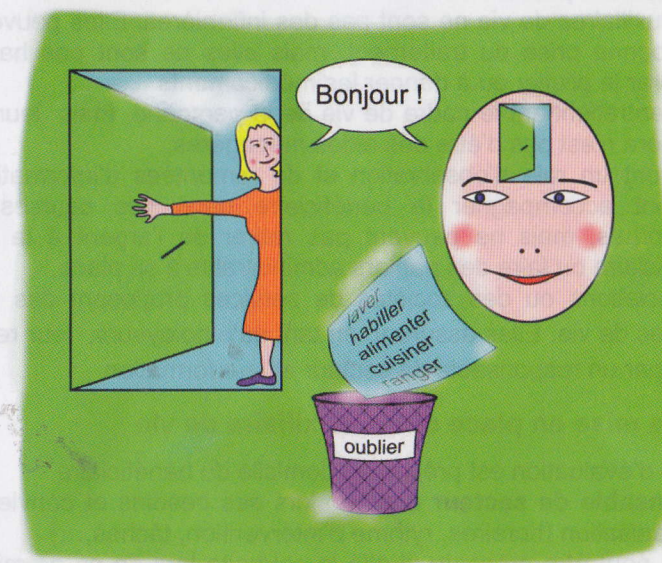
☎ 01 39 54 17 12

e-mail : [78@unafam.org](mailto:78@unafam.org)

Site : [www.unafam78.com](http://www.unafam78.com)



## Comment une **auxiliaire de vie** peut accompagner à domicile votre proche souffrant de troubles psychiques ?



« L'arrivée de Stéphanie, l'auxiliaire de vie, a tout changé: on sait qu'elle nous appellera s'il y a quoi que ce soit. Cela nous permet de ne plus être constamment angoissés sur l'état de maman. Nous ne gérons plus les courses, ni le ménage, ni la récupération de l'ordonnance à la pharmacie. Nos visites à maman sont redevenues des visites-plaisir. »

« Je suis bien entourée, cette organisation me permet d'être chez moi. Sinon où serai ? Là j'ai l'impression de remonter la pente. Ça me fait du bien aussi parce qu'avec elles ça me fait une présence, je peux parler. Toute seule je ne m'en sortirai pas. » (Mme A.)

## Qu'est-ce qu'une auxiliaire de vie ?

Les auxiliaires de vie sont des professionnelles formées à l'accompagnement à domicile des personnes dépendantes, handicapées et/ou âgées.

Elles aident la personne à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne : repas, courses, entretien du logement et du linge...

Elles s'adaptent aux besoins des personnes, les stimulent et les aident en fonction de leurs possibilités..

- Les auxiliaires de vie ne sont pas des infirmières. Elles peuvent veiller à la bonne prise du traitement, mais elles ne sont pas habilitées à préparer le pilulier ou à donner les médicaments
- elles entretiennent le cadre de vie de la personne, mais leur vocation première n'est pas d'être des aides ménagères,
- elles ont un rôle d'observation et de remontées d'information. Elles peuvent accompagner le bénéficiaire dans ses courses ou ses démarches, mais ne peuvent pas retirer de l'argent à la place du bénéficiaire ou faire des papiers administratifs à sa place.

Des associations ou des sociétés de services proposent des prestations d'auxiliaires de vie. Elles assurent, en tant qu'employeurs, leur recrutement, leur suivi par un responsable de secteur et leur formation.

### La mise en place d'une auxiliaire de vie

Une visite d'évaluation est prévue au domicile du bénéficiaire.

Le **responsable de secteur** évalue alors ses besoins et convient avec lui d'une organisation (horaires, rythme d'intervention, tâches,...)

La famille peut être présente si elle le souhaite lors de ce premier contact, comme lors des échanges ultérieurs.

Un point sera effectué régulièrement, il permettra de voir s'il y a lieu de réajuster ou non ces prestations.

### Rôle du responsable de secteur

Il recherche avant tout le bien-être des bénéficiaires. Pour cela, il s'adapte le plus possible à leurs besoins et à ce que lui en expriment leurs proches.

Il a besoin de la confiance des familles et de leur partenariat pour envisager sereinement la prise en charge et travailler dans la durée.

Il est prêt à échanger, à gérer les problèmes et à chercher des solutions,

## Comment sont financées ces prestations ?

**Par la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).** C'est une aide financière indépendante de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

### Les besoins couverts :

- les besoins humains (rémunération d'une auxiliaire de vie,...)
- les besoins techniques ou spécifiques.

### Les conditions d'attribution :

- être dans l'impossibilité totale de réaliser un acte essentiel de la vie
- ou avoir des difficultés graves pour réaliser 2 de ces actes, difficulté définitive ou d'une durée prévisible d'au moins un an.

### Quels besoins faire valoir dans le cas d'un handicap psychique ?

- intervention d'un « aidant » pour guider, inciter, stimuler un malade capable physiquement mais empêché par ses troubles psychiques de réaliser une activité,
- la surveillance régulière d'un aidant ou une présence active en raison de troubles du comportement.

### Comment peut-on demander la PCH ?

- retirer les formulaires à la MDPH ou à la Coordination Handicap Locale (CHL) ou au CCAS du lieu de résidence de la personne.
- remplir très soigneusement l'expression des attentes et besoins de la personne.

**Après 60 ans**, vous pouvez conserver la PCH ou opter pour l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) - dossier à retirer au CCAS du lieu de résidence de la personne.

## Plusieurs témoignages d'auxiliaires de vie

« Il était assis, ce qui ne lui arrive jamais ; d'habitude il est toujours debout contre le radiateur. Et il m'a demandé si je croyais qu'il avait besoin d'être rasé. » (Sophie)

« Un jour, c'est lui qui m'a demandé de faire du ménage, alors que jusqu'à présent il fallait insister pour le faire. Il a lâché prise. » (Véronique)

« Elle change d'humeur très vite, parfois d'un moment à l'autre, j'essaie de me maîtriser, de ne pas répondre à l'agressivité par l'agressivité » (Maria)

« Ecouter entre les lignes » (Véronique)

« Parfois j'essaie, mais je ne sais vraiment pas quoi faire, j'essaie mais je ne sais pas comment répondre à cet énervement. J'aimerais être bien préparée... mais en fait on n'est jamais préparée » (Fernanda)